

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'automne 2020

POL1201-20
Pensée politique classique
Mardi 9 h 30 à 12 h 30

Professeur : Yves Couture

Téléphone : 987-3000 poste 8764

Disponibilités : horaire et modalités à déterminer

Courriel : ycouture7@yahoo.ca

Descriptif officiel du cours

Les grandes questions de la pensée politique (notamment les relations entre politiques et éthiques ainsi que les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, la famille, les classes sociales, l'individu, les femmes et les autres États) analysées à travers la lecture critique des auteurs classiques depuis l'Antiquité jusqu'au XVI^e siècle. Permanence, pertinence actuelle et discontinuités de la réflexion politique. Les auteurs, situés dans leur contexte historique, comprendront notamment Platon, Aristote, Cicéron, Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin et Machiavel.

Principaux objectifs

1. Fournir une connaissance générale du contexte politique occidental, de l'Antiquité à la Renaissance.
2. Dégager les grands enjeux de la pensée politique classique au cours de ses périodes successives, dans un esprit qui facilite la comparaison avec la réalité et la pensée politiques modernes.
3. Approfondir l'analyse de quelques œuvres majeures de la pensée politique occidentale, en insistant à la fois sur leur caractère *fondateur* et sur leur caractère *spécifique*.
4. Favoriser une confrontation directe et systématique avec des textes complexes malgré la distance qui semble nous séparer aussi bien de leur forme que de leur contenu.

Transformation en cours à distance

Compte tenu de la situation sanitaire et des décisions de l'UQAM, le cours se donnera entièrement à distance. Le point d'entrée vers les diverses composantes du cours sera la **page Moodle** du cours Pol. 1201-20, à laquelle vous accéderez grâce à vos identifiants uqam.

Voici les principales composantes du cours :

- i- le plan de cours général (ce document) qui contient l'information de base sur le cours, y compris le programme de lecture pour l'ensemble de la session, semaine après semaine (voir p. 4) ;
- ii- les plans détaillés pour chaque semaine du cours, qui vous seront envoyés par courriel uqam et rendus disponibles sur Moodle : ils vous donnent une idée du contenu des capsules audio et de la séance zoom du mardi ;
- iii- les capsules *Power point* audio pré-enregistrées, disponibles à l'avance sur la page Moodle du cours. Elles seront mises en ligne à l'avance et il est recommandé de les écouter dans les jours qui précèdent

le cours zoom du mardi matin. Leur nombre et leur durée variera d'une semaine à l'autre, en fonction du contenu du cours. N'hésitez pas à noter les éléments qui vous apparaissent mériter une clarification. Il vous sera possible de poser des questions à ce sujet lors de la séance zoom ;

- iv- les séances zoom du mardi matin, en direct à 9h30, qui auront une durée d'environ 75 minutes ;
- v- les moments d'échange direct avec le professeur. (Qui visent à remplacer les heures de bureau normalement prévues à cet effet.) Je compte adopter ici les pratiques qui serviront le mieux l'intérêt des étudiant-es, en permettant les échanges par zoom, après la séance du mardi matin, mais aussi par d'autres voies. Vous pourrez d'ailleurs me faire des suggestions à cet égard lors de la 1^{ère} séance zoom. Il serait possible, par exemple, de créer une page Facebook pour le cours ou encore de mettre à profit les diverses fonctions de zoom pour amorcer des échanges par écrit.

Soulignons que l'écoute des capsules audio et la présence au cours zoom sont considérées nécessaires pour la réussite des travaux, de même bien sûr que la lecture des textes au programme.

La transmission du cours à distance créé forcément des défis inédits aussi bien pour le professeur que pour les étudiant-es. J'essaierai de rendre la matière aussi claire que possible dans les circonstances. N'hésitez pas à faire des suggestions, notamment pour faciliter l'interaction au sein du groupe.

Le cours vise d'abord à ouvrir à une réflexion sur les réalités politiques modernes à partir d'une interrogation des textes classiques qui ont eu un rôle de grande ampleur dans la pensée et l'histoire politiques. Pour faciliter la compréhension des œuvres nous situerons d'abord la pensée des auteurs dans leur contexte politique et intellectuel, puis nous en préciserons les enjeux et les concepts fondamentaux. Nous aborderons ensuite en profondeur les textes au programme, dans un esprit d'éclaircissement et de discussion. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiant-es sont considérés comme une contribution utile à l'exposé. La tâche essentielle, pour les étudiant-es, consiste donc **à bien lire les textes sur lesquels porteront les travaux à faire**, en s'aidant des exposés pour en démêler le sens complexe. Les évaluations seront adaptées aux circonstances difficiles que nous traversons.

Calendrier – La matière à couvrir à chaque semaine

Date	Thèmes de la semaine	Échéances /Textes au programme
8 sept.	Introduction au monde antique et à la pensée classique L'évolution politique et intellectuelle d'Athènes	Distribution du plan de cours
15 sept.	Platon I Livres 1 et 2 de la <i>République</i> : exposé critique des thèses courantes sur la justice. Y a-t-il une justice naturelle et si oui peut-on la connaître et la réaliser ?	<i>La République</i> de Platon
22 sept.	Platon II Livres 2 à 4 : l'élaboration du modèle de la Cité juste. Livres 5 à 7 : les objections à ce modèle et la réponse de Platon – L'idée du Bien et le mythe de la caverne.	Envoi du 1^{er} questionnaire <i>La République</i> de Platon
29 sept.	Platon III Livres 8 et 9 : la critique des Régimes politiques. Bilan sur Platon et sur son influence.	<i>La République</i> de Platon
6 oct.	Aristote I La distinction entre théorie et praxis. Livre 1 des <i>Politiques</i> : analyse de la Cité, communauté politique par excellence ; Livre 2 : la critique des thèses de Platon	Échéance du 1^{er} rapport de lecture <i>Les Politiques</i> d'Aristote
13 oct.	Aristote II Livres 3 et 4 : la nature et la valeur des divers régimes	<i>Les Politiques</i> d'Aristote Envoi du 2^e questionnaire
20 oct.	Aristote III Livres 5 et 6 : le changement et les formes de chaque régime – Bilan sur Aristote et sur son influence	<i>Les politiques</i> d'Aristote
27 oct.	Semaine de lecture	
3 nov.	Dernier regard sur Athènes : le théâtre, les sophistes Les philosophies du monde hellénistique Le monde romain – Polybe : Rome comme modèle de puissance durable grâce à son régime mixte.	Échéance du 2^e rapport de lecture Recueil de textes : extraits de l' <i>Histoire</i> de Polybe.
10 nov.	Le monde romain (suite) La pensée politique de Cicéron et Marc-Aurèle Les rapports entre religion et politique après l'avènement du christianisme	Envoi du 3^e questionnaire Recueil : extraits de la <i>République</i> de Cicéron et des <i>Pensées</i> de Marc-Aurèle
17 nov.	Le monde romain et l'avènement du christianisme Saint Augustin	Recueil : extraits de la <i>Cité de Dieu</i> , de Saint Augustin
24 nov.	Les enjeux politiques du monde médiéval - Thomas D'Aquin et Dante	Échéance du 3^e rapport de lecture Recueil : extraits de la <i>Somme théologique</i> et de <i>De la Monarchie</i>
1 déc.	Introduction à la Renaissance et à la Réforme Machiavel I – Présentation générale – <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i>	Envoi du 4^e questionnaire Recueil : extraits des <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i>
8 déc.	Machiavel II – Présentation et analyse du <i>Prince</i> Bilan du cours	<i>Le Prince</i> Envoi du court travail synthèse
10 déc.	Bilan de la session – Échanges avec le groupe	

Lectures obligatoires

I – Platon – Extraits de la République

- Pour le cours du 15 sept. : **Livre I**, de 327a à 348a (p. 73 à 106 de l'édition de référence)
Livre II, de 357a à 362d (p. 120-127).
Examen critique des conceptions de la justice auxquelles s'oppose Platon.
- Pour le cours du 22 sept. : **Livre 4**, de 441c à 445e (p. 251 à 259) ; **Livre 5**, de 449a à 457c (p. 260 à 274)
Livre 7, du début jusqu'à 521b. (p.358 à 368) ;
La définition de la justice selon Platon – Hommes et femmes – L'allégorie de la caverne
- Pour le cours du 29 sept. : **Livre 8** au complet
Critique des divers régimes à partir de l'idée d'une Cité idéale et pleinement juste

II – Aristote – Extraits des Politiques

- Pour le cours du 6 oct. : **Livre I**, chapitres 1 et 2 ainsi que les chapitres 8 à 10 ; **Livre II**, chapitres 1, 2, 3 et 5
Analyse des composantes de la Cité, définition de la citoyenneté, éléments d'analyse économique ; critiques des conceptions politiques de Platon.
- Pour le cours du 13 oct. : **Livre III**, chapitre 1 et chapitres 4 à 11 / *Les rapports de classes au fondement de la politique et des conceptions de la justice.*
Livre IV, chapitre 1 (*les principales façons de concevoir le meilleur Régime*)
Livre IV, chapitres 11 à 13 (*le rôle stabilisateur de la classe moyenne*).
- Pour le cours du 20 oct. : **Livre V**, chapitres 1 à 6 : *une théorie politique du conflit et du changement de régime* ;
Livre VI, chapitres 1 à 5 : *analyse institutionnelle et sociologique des démocraties.*

III – Pensée romaine (recueil de textes)

- Pour le cours du 3 nov. : **Polybe** (Recueil de textes) : **p. 468-478** : *but du livre et théorie du régime mixte* ; **p. 480-487** : *analyse de la constitution romaine* ; **p. 507-514** : *comparaison de Rome avec d'autres Cités* ; **p. 518-521** : *rôle de la religion et bilan.*
- Pour le cours du 10 nov. : **Cicéron** (recueil) : **Livre I**, p. 9 à 17 et p. 23 à 31 ; **Livre 2**, p. 45 à 47 :
L'importance de l'engagement civique
Marc-Aurèle (recueil) : Livres 1 à 4, p. 1139 à 1161. *Éthique stoïcienne et cosmopolitisme*
- Pour le cours du 17 nov. : **Saint Augustin** (recueil) : **Livre 4** : chap. 3-4 / *vues générales sur l'ouvrage et critiques de l'idéal guerrier et héroïque de la politique antique* ; **Livre 8** : chap. 1 à 5 et 8 à 10 / *critique de la pensée grecque avec un éloge nuancé de Socrate et Platon* ; **Livre 14**, chap. 1 à 6 / *La pensée du mal : les limites de la volonté humaine. Critique de l'orgueil philosophique* ; **Livre 19**, chap. 11 à 17 / *l'idéal de la paix. Les conséquences politiques du christianisme.*

IV – Pensée médiévale et Machiavel

- Pour le cours du 24 nov. : **Thomas d'Aquin** – Recueil de texte, Extraits de la *Somme théologique*
p. 346 à 362 et p. 373-375. *La théorie chrétienne du droit naturel*
Dante : - Recueil de texte, Extraits de *De la monarchie*
Sections 1 à 12 (**p. 439 à 453**). *La défense de l'autonomie du politique.*
- Pour le cours du 1^{er} déc. : **Machiavel** – Extraits des *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*

Livre I : avant-propos ; sections 1 à 6 (p. 151 à 169) ; sections 11 et 12 (p. 174 à 180) ; sections 26 et 27 (p. 180 à 183) et section 58 (p. 200 à 206). *Idéal républicain et puissance*.

Pour le cours du 8 déc. : **Machiavel** – Extraits du *Prince*
Chap. 15 à 19 – p. 98 à 122 ; chap. 21 – p. 127 à 131 ; *La critique de l'idéalisme politique*.

Chap. 24 à 26 – p. 136 à 146. *Le rôle de la fortune. L'appel à unifier l'Italie*.

Proposition d'évaluation

1. Trois rapports de lecture sur les quatre proposés, valant chacun **30%** de la note finale :

	Thème	Distribution du questionnaire	Échéance
1 ^{er} rapport	Platon	22 septembre	6 octobre
2 ^e rapport	Aristote	13 octobre	3 novembre
3 ^e rapport	Pensée romaine	10 novembre	24 novembre
4 ^e rapport	Pensée médiévale et Machiavel	26 novembre	13 décembre

Chaque rapport de lecture demandera de répondre à 3 questions parmi un ensemble de questions proposées. Les questions porteront sur les textes analysés à lire et commentés. L'ampleur d'un rapport de lecture devra être d'environ 4 à 7 pages interlignes et demi.

Il ne vous est demandé que trois rapports de lecture, au choix. Mais si vous voulez les faire tous les quatre, les trois meilleures notes seront retenues.

2. Un court travail final valant **10%** de la note globale.

- Le travail portera sur l'ensemble de la matière couverte au cours de la session ;
- Vous n'aurez à répondre qu'à une seule question comparative ;
- Vous aurez droit à vos notes de cours, au matériel fourni (capsule audio, séances zoom) et à l'ensemble des textes étudiés (livres et recueil de textes) ;
- Des exemples de questions se rapprochant des questions du travail final seront donnés et commentés dans les dernières semaines du cours.

Normes de présentation des travaux

Des précisions sur la nature des rapports de lecture viendront avec la distribution de chaque questionnaire. Les travaux devront être dactylographiés à interligne et demi avec des **marges droites**. Le format Times 12 points est suggéré. Aucun travail manuscrit ne sera accepté. Les citations, notes et références devront respecter les normes universitaires du *Guide de méthodologie* du Centre Paulo -Freire. **Aucun travail expédié par courriel ne sera accepté à moins d'entente préalable.**

Critères de correction

Fond :	Respect des exigences de contenu Capacité de synthèse	Usage de citations pertinentes et ciblées Maîtrise des textes à l'étude
Forme :	Respect des normes de présentation Clarté de l'expression écrite	Mention conforme des sources utilisées Structure de l'argumentation

Politique à l'égard des retards

Les dates de remise sont les mêmes pour tous. Tout délai non autorisé entraîne la perte de 2% à la note du travail.

Centre de monitorat Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycle est ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique.

Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« *Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours, ...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire.* »

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

Bibliographie

Ouvrages obligatoires

Platon, *La République*, traduction de Georges Leroux, Paris, Garnier-Flammarion.
Aristote, *Les Politiques*, traduction de Pierre Péglerin, Paris, Garnier-Flammarion.
Machiavel, *Le Prince et autres textes*, Folio-Classique.

Vous devez par ailleurs vous procurer le **recueil POL-1201**, édition automne 2019 (professeur Yves Couture) préparé pour ce cours et disponible à la COOP-UQAM. Ce recueil contient les textes complémentaires nécessaires au déroulement du cours. Veuillez noter qu'il sera nécessaire d'avoir avec soi l'ensemble de ces 4 ouvrages pour l'**examen final**.

Bien entendu, il est possible de lire davantage et de puiser à plusieurs sources. *Le dictionnaire de la philosophie politique* de Philippe Raynault et Stéphane Rials est un ouvrage recommandé à tout lecteur désireux de se familiariser rapidement avec les concepts et la pensée des auteurs.

L'accès à des éditions en ligne de certains textes vous sera précisé tout au cours de la session.

Références additionnelles

Sur l'ensemble de la pensée politique classique comme sur chaque auteur considéré existe une bibliographie immense. Nous ne donnons ici que quelques références générales qui serviront de points de départ utiles à la recherche. N'hésitez jamais à lire attentivement, par exemple, les présentations synthétiques d'un auteur proposées par deux ou trois sources encyclopédiques : elles sont généralement très bien faites et constituent le premier complément au cours.

1. *Références encyclopédiques :*

- *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, (dir. M. Canto-Sperber), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire de la philosophie politique*, (dir. P. Raynaud et S. Rials), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire des œuvres politiques*, (dir. F. Châtelet, O. Duhamel et E. Pisier), Paris, PUF, 2001.
- *Dictionnaire des philosophes*, Encyclopédia Universalis et Albin Michel, Paris 1998.

2. *Histoires générales de la pensée politique*

- Chevallier J.J., *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot, 1993.
- Mairet, G., *Les grandes œuvres politiques*, Paris, Le livre de Poche, 1993.
- Renaut, A. (dir), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999 : T. I, *La liberté des anciens* ; T. II, *Naissances de la modernité*.
- Strauss, L. et J. Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*, Paris, PUF, 1999.

3. Synthèses historiques :

3.1 Sur les sociétés antiques ou médiévales

- Brague, Rémi, *Europe, la voie romaine*, Paris, Gallimard, Folio-Essai, 1999.
- Brun, P., *Le monde grec à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Martin, J.P., *Histoire romaine*, Paris, Armand-Colin, 2003.
- Vernant, J.-P. et Vidal-Naquet, P., *La Grèce ancienne*, Paris, Seuil, 1990

3.2 Sur l'expérience politique grecque et romaine

- Castoriadis, C., « La démocratie grecque : vraies et fausses questions », *Esprit*, Déc. 1993, p. 24-33.
- Castoriadis, C., *Ce qui fait la Grèce. 1. D'Homère à Héraclite*, Paris, Seuil, 2004
- Finley, M. *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot et Rivages, 2003
- Manin, B., « Démocratie directe et représentation : la désignation des gouvernants à Athènes », dans *Principe du gouvernement représentatif*, Paris, Champs-Flammarion, 1996.
- Romilly, J. de, *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Presses-Pocket, 1991.
- Vidal-Naquet, P. et al., *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1996.
- Vidal-Naquet, P. et al., *Démocratie, citoyenneté et héritage gréco-romain*, Paris, Liris, 2000.

3.3 Sur la pensée morale et politique classique

- Canto-Sperber, M., *Éthiques grecques*, Paris, PUF, 2001.
- Canto-Sperber et al., *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 1998.
- Hadot, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Folio, 1995.
- Manent, Pierre, *Les métamorphoses de la cité*, Paris, Flammarion, 2010.
- Romilly, J. de, *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, *Le livre de poche*, 1989

3.4 Sur les usages actuels de la pensée politique classique

- Breaugh, M. et Couture, Y., *Les Anciens dans la pensée politique contemporaine*, Québec, PUL, 2010.
- Cassin, B. et al., *Nos Grecs et leurs modernes*, Paris, Seuil, 1992.
- Collobert, C. et al., *L'avenir de la philosophie est-il grec ?*, Montréal, Fidès, 2002.

4. Sur chaque auteur

Le meilleur point de départ pour une recherche bibliographique sur chaque auteur étudié consiste à partir des suggestions bibliographiques données par les dictionnaires de philosophie et de pensée politiques indiqués au point 1. (Voir à la fin des articles *Platon*, *Aristote*, *Machiavel*, etc.) On y retient en général les références les plus claires et les plus influentes sur l'auteur ou la question traitée.

5. Quelques références utiles sur Internet :

Cet outil de recherche ne saurait remplacer les références encyclopédiques et encore moins les ouvrages spécialisés. Ils offrent néanmoins d'utiles points de départ pour une recherche plus approfondie.

Les classiques des sciences sociales : http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/

La collection des classiques des sciences sociales, classée par ordre alphabétique d'auteurs, contient un nombre impressionnant d'œuvres numérisées et téléchargeables. Pour chaque auteur sont également proposés des liens utiles vers des sites spécialisés.

Wikipédia, L'encyclopédie libre : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Sur la plupart des auteurs étudiés existe une page offrant portrait, biographie sommaire, présentation de l'œuvre, bibliographie, etc. La page « démocratie athénienne » constitue un point de départ ou un aide-mémoire utile sur la nature et l'évolution des institutions politiques de l'Athènes classique.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

IN

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.